

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE
L'UNION DES PATRONATS D'AFRIQUE CENTRALE (UNIPACE)
Immeuble-siège du GICAM
Douala, 25 Mai 2018**

DECLARATION

1. Les représentants des organisations patronales membres de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE), se sont réunis à Douala, Cameroun, le vendredi 25 mai 2018, à l'occasion de l'Assemblée Générale extraordinaire de leur Union. La cérémonie d'ouverture de cette assise a été rehaussée par la participation de **Monsieur Grégoire OWONA**, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) du Cameroun. Les travaux étaient placés sous la présidence de **Monsieur Célestin TAWAMBA**, Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) et par ailleurs Président du Bureau provisoire de l'UNIPACE.

2. Y ont pris part :

- le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), représenté par Monsieur Célestin TAWAMBA (Président);
- le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), représenté par Messieurs BICHARA DOUDOUA (Président) et Mahamat Saleh Brahim DOUGRI (Rapporteur) ;
- le Groupement Interprofessionnel de Centrafrique (GICA), représenté par Messieurs Laurence NASSIF (Président) et Gilles POTOLOT (Secrétaire Général) ;
- la Confédération Patronale Gabonaise (CPG) représentée par Monsieur Jean Bernard SAULNEROND (Membre du Conseil d'Administration et Président du Pôle Transport Terrestre) ;
- l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO), représentée par Monsieur Jean-Jacques SAMBA (Conseiller du Président).

Etait représentée :

- l'Union Nationale du Patronat Centrafricain (UNPC) qui a donné mandat Monsieur Laurence NASSIF.

Monsieur Lassina TRAORE, Spécialiste des Activités pour les Employeurs de l'Equipe d'Appui Technique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour l'Afrique Centrale prenait part aux travaux en qualité d'observateur.

3. Les participants ont échangé sur la situation économique, sociale et financière des pays de l'Afrique Centrale et examiné les enjeux, pour les entreprises, des sujets d'intérêt relatifs à l'intégration en zone CEMAC, aux



